

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1932-1933)
Heft: 5

Nachruf: † Charles Rambert
Autor: G.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† *Charles Rambert.*

Dans l'espace de trois semaines, la Section vaudoise a perdu successivement deux membres vénérés qui lui faisaient le plus grand honneur : Abraham Hermanjat et Charles Rambert.

Charles Rambert est décédé presque subitement samedi 31 octobre à l'âge de soixante-cinq ans. Il était frère cadet du poète Eugène Rambert. Ancien président de la Section, il avait rempli ces fonctions avec tact et distinction. Sa culture générale étendue, son bon sens naturel et son amabilité le firent vivement apprécier de ses collègues qui aimaient à discuter avec lui et l'entendre dans ses causeries si captivantes, pleines d'humour et de simplicité.

Il se voua à la peinture assez tard. Après des études de droit et un séjour prolongé en Russie, Charles Rambert fréquenta des ateliers de Paris puis se fixa définitivement au Daley s/Lutry, dans la maison familiale, site merveilleux dominant les coteaux de Lavaux. C'est là que les amis du peintre aimaient à venir jouir d'un accueil toujours cordial et sympathique.

Rambert était paysagiste ; il aimait à peindre, de sa palette sommaire mais aux tons chauds, les coteaux ensoleillés de Lavaux, le lac et aussi la montagne où il séjourna maintes fois.

Exposant assez rarement, son œuvre est peu connue et pourtant son atelier renferme des études tout à fait remarquables par leur sincérité et leur simplicité.

S'étant voué à l'enseignement, il devint directeur de l'École cantonale de dessin qu'il dirigea avec beaucoup de compétence et de distinction.

En Charles Rambert le canton de Vaud perd un directeur extrêmement apprécié et compétent, et la Section vaudoise un artiste sincère et un bon ami.

Le mardi 1^{er} novembre, au temple de Lutry, devant une foule recueillie, un hommage ému et reconnaissant lui fut rendu par M. P. Perret, chef du Département de l'Instruction publique, et par deux membres de la Section, MM. Charles Koëlla et Georges Payer.

G. P.

Transportreglement der schweizer. Eisenbahn- und Dampfschiffunternehmungen.

Auf dem Transport von und zu Ausstellungen kommt es dann und wann vor, dass Werke der Bildhauerei beschädigt werden. In Befolgung der Vorschriften über den Transport von Kunstgütern entschlagen sich die Eisenbahnbehörden jeder Verantwortung und Entschädigungspflicht, wenn die Werke nur als Frachtgut aufgegeben werden.

Im Interesse unserer Kollegen halten wir es für nötig, auf die einschlägige Verordnung hinzuweisen, welche folgenden Wortlaut hat: